

SÉCURITÉ

70 millions d'euros pour moderniser l'établissement sanitaire des armées

MAROLLES La loi de programmation militaire 2024-2030 promulguée, de nouveaux crédits ont été alloués au Service de santé des armées. Une modernisation du ravitaillement médical est en cours et se traduit par une refonte de l'établissement sanitaire des armées de Marolles.

SOLINE CARBILLET

Le budget est conséquent. « Il s'agit d'un des chantiers d'investissement les plus importants », souligne le médecin général des armées, Jacques Margery, présent au sein de l'Établissement de ravitaillement sanitaire des armées (Ersa 51) de Marolles mercredi 10 avril. Directeur central du Service de santé des armées (SSA), ce dernier effectue « un tour de France » à la rencontre de ses effectifs pour présenter une projection des évolutions du SSA sur les sept années à venir. Avec 11 milliards d'euros de crédits alloués (lire par ailleurs), le médecin général Jacques Margery entend répondre aux exigences du Ministère des Armées et, à ce titre, moderniser son service.

« Si nous avons plus de militaires à soutenir, cela veut dire plus de blessés à prendre en compte »

Jacques Margery, médecin-général des armées

Première unité de ravitaillement sanitaire visitée par ses soins, l'Ersa 51 est au cœur d'un vaste projet. Le site doit accueillir un nouveau bâtiment d'environ 29 000 m². Les premiers engins de chantier devraient arriver sur les lieux courant 2026 pour une livraison estimée au second semestre 2028. « Nous serons en mesure de multiplier par quatre, au besoin, l'espace de stockage par



Claire Vernhes, pharmacien en chef de l'établissement de ravitaillement sanitaire des armées de Marolles a accueilli le médecin général des armées Jacques Margery et le pharmacien général inspecteur Pascal Favaro sur site, mercredi 10 avril 2024. Soline Carbillat

rapport au bâtiment existant », précise le pharmacien en chef de l'Ersa, Claire Vernhes.

Cette infrastructure a vocation à être automatisée au même titre que l'Ersa de Marseille, traduisant une évolution de la gestion logistique des articles pharmaceutiques et de matériels médico-chirurgicaux. Ce sont 70 millions d'euros investis au sein de l'établissement de Marolles, comprenant à la fois les travaux du bâtiment et sa mise en fonction pendant les premières années, jus-

qu'en 2038. Le bâtiment actuel, « a vocation à être déconstruit », affirme le pharmacien en chef.

À LA HAUTEUR DES ATTENTES

Pour rappel, l'Ersa 51 assure trois grandes missions : la gestion (stockage et expédition) de médicaments et d'instruments médicaux délivrés lors d'opérations extérieures ou vers les hôpitaux militaires, la préparation d'unités médicales opérationnelles et la maintenance du matériel déployé.

Le budget alloué comprend « la masse salariale évidemment, ainsi qu'une marge d'investissement et réinvestissement pour les années à venir », note le directeur central du SSA Jacques Margery. Dans le contexte actuel de tensions internationales, le Parlement a adopté la veille du 14-Juillet dernier la loi de programmation militaire 2024-2030 avec, à la clef, une augmentation conséquente des financements octroyés au Ministère des Armées afin de donner les moyens finan-

À SAVOIR

• **Promulguée en août dernier**, la loi relative à la programmation militaire (LPM) 2024-2030 prévoit de débloquer 413,13 milliards d'euros sur sept ans afin d'atteindre les objectifs « de la politique de défense » du Ministère des Armées. Les moyens financiers alloués portent sur divers volets : renforcement des effectifs, modernisations des armées, investissements dans les systèmes de défenses, les renseignements, les munitions ou encore les équipements.

• **Dans cette logique**, des crédits, à hauteur de 11 milliards d'euros, ont été octroyés au Service de santé des armées afin de renforcer l'offre de santé et la formation, moderniser la chaîne de ravitaillement médical ou encore augmenter la production d'unités médicales opérationnelles.

• **À titre de comparaison**, 295 milliards d'euros avaient été débloqués lors de l'avant-dernière LPM.

ciers, humains, techniques et technologiques de renforcer les corps armés.

En conséquence, le service de santé de ces forces vives s'adapte. « On doit se préparer à un changement d'échelle », souligne le médecin général Jacques Margery tout en mentionnant un risque de conflit en « centre Europe ». « Si nous avons plus de militaires à soutenir, cela veut dire plus de blessés à prendre en compte. » Avec sa feuille de route, le directeur central entend donc mettre à niveau son service afin d'assurer une autonomie stratégique des armées. ■



Ledoux Jardin
Culture Design

03 26 07 11 64
contact@ledoux-jardin.com
www.ledoux-jardin.com

Suivez-nous sur :



PORTES
OUVERTES

13 ET 14 AVRIL

DE 10 à 19H - 51170
MARFAUX